



COMPTE RENDU **DES PROJETS PARTICIPATIFS**

Atelier Centre-Ville du 17 mai 2013 **« Aménagement Place de la Mairie »**

1

Début de réunion à 18h45

ANIMATEURS DU GROUPE :

Mme Muriel HENRY, MM Jean-Paul LONG, José MORALES, Cyrille PALLIANI.

En ouverture de cet atelier, une brève explication a été faite sur le glissement du planning du projet. En effet, le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile n'a été arrêté que le 18 décembre 2012 décalant par là même notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) et les projets d'aménagements urbains. Pour autant ce temps a été mis à contribution pour rencontrer les Seniors sur le projet de foyer au fond de la place de la Mairie, ainsi que les Services Municipaux, futurs occupants des nouveaux locaux qui jouxteront le foyer des Seniors.

Une information est également faite aux membres de l'atelier, sur la signature d'un protocole avec un bailleur de logement social en vue de lancer l'étude d'un projet d'habitation atypique et innovant sur le terrain de Magne, en bordure de la future ligne de la voie de Valdonne.

L'Atelier « Centre-Ville » qui se réunit a pour but de travailler plus particulièrement sur l'aménagement de la place de la Mairie.

Rappel des objectifs de l'Atelier « Centre-Ville »

1. Créer des lieux d'échanges et de rencontres intergénérationnels
2. Rendre le centre ville convivial et accueillant
3. Rendre l'espace public à tous, en toute sécurité
4. Préserver et développer l'offre commerciale et artisanale
5. Améliorer l'accès à des services publics diversifiés
6. Créer un urbanisme cohérent, maîtrisé et mis en valeur

Après un rappel des propositions qui avaient été faites lors des précédents ateliers, le groupe s'appuie sur un diagnostic du CAUE pour émettre des propositions d'aménagement sur la place de la mairie, divisée en 3 zones : le passage, parking, un espace piéton.





COMPTE RENDU **DES PROJETS PARTICIPATIFS**

Restitution des débats:

Le stationnement en zone 1 :

- Mettre des plots sur la place pour la rendre entièrement piétonne.
- Préserver l'accès aux commerces.
- Poser des limiteurs de temps. L'investissement est-il nécessaire avec des horodateurs servant à réguler le temps ? L'idée d'une « Zone Bleue » est évoquée.
- Laisser l'accès aux Services Publics de la Mairie.

Un riverain de la place reconnaît que les habitants font peu de concessions sur le partage de ladite place et sur les interdictions de stationner les jours de fête.

L'objectif serait de réaliser une zone piétonne, totalement sécurisée, sur la moitié de la place et transformer l'autre moitié en parkings à voitures et à vélos.

Les emplacements seraient limités et la priorité de stationner serait donnée aux clients des commerces de proximité ainsi qu'aux Agents des Services Publics de la Mairie.

Des moyens seraient mis en œuvre pour lutter contre les stationnements de trop longue durée.

Tout ceci en respectant un incontournable : « Préserver sa polyvalence. »

L'accès aux handicapés :

- Réduire au maximum l'emplacement des voitures, prévoir le co-voiturage ailleurs que sur la place.
- Fluidité du stationnement.
- Eduquer les usagers permanents afin qu'ils laissent les places aux clients des commerces et aux Services Publics.
- Contraintes à étudier.

La fontaine :

- Visible de la place et de la route.
- Sur un mur, ou dans un angle pour donner de l'espace.
- L'idée du rideau d'eau est évoquée et fait largement l'unanimité.
- Récupération de l'eau du puits.
- Elle doit attirer le regard des deux côtés, c'est un point partagé par tous.
- Réduction de la pollution sonore.
- Élément décoratif important pour une meilleure mise en valeur de l'ensemble.
- Rappeler les valeurs du territoire qui sont l'argile et la mine, ancrage territorial.
- Se donner les moyens de notre ambition pour être avant-gardiste.
- Il est précisé que l'eau sera bien sûr non potable.

Création de toilettes publiques

- Dans le foyer des anciens, accessibles de l'extérieur et avec un point d'eau potable équipé de poussoir.





COMPTE RENDU **DES PROJETS PARTICIPATIFS**

Le revêtement :

- Le choix se portera en fonction du coût.
- Surface lisse, béton coloré.
- L'axe de l'hôtel de ville pourrait avoir un revêtement différent qui crée de la rupture.
- Cheminement en faux dallage.

Les bancs :

- Choisir quels matériaux.
- Des « toi et moi ».
- Matériel urbain.
- Attendre que la place soit finie pour savoir où poser les bancs. En prévoir un minimum au départ pour étendre ensuite leurs positionnements en fonction de l'utilisation et des besoins.

L'accès à l'ancien local jeune, aujourd'hui utilisé par les Restos du Cœur:

- Envisager d'élargir en rasant la « casquette » sur l'extension de l'ancien local jeune
- Objectif : avoir des perspectives et sécuriser le passage.
- Equipements spécifiques pour le marché, ne pas oublier les poubelles et le tri sélectif implantés à proximité.

L'éclairage :

- Mettre au pied des platanes.
- Lampadaires « nouvelle génération », peu énergivores et en cohérence avec notre charte sur la réduction de la luminosité nocturne.
- Assortis au reste de la place, avec équipements polyvalents permettant le raccordement aux forains.

Prochain Atelier dès les premières semaines de la rentrée en septembre pour présentation concrète des décisions prises ce jour.

La séance est levée à 20h15

